Appel à candidatures pour le comité interinstitutionnel « genre »

SynHERA – novembre 2021

1. Contexte

Etant entendu les besoins constatés et exprimés par certains de nos membres concernant les aspects à la fois opérationnels, stratégiques et institutionnels de la dimension « genre »,

Etant entendu l'intégration renforcée de la dimension « genre » comme critère d'évaluation voire d'éligibilité dans les appels à projets, tant aux niveaux européen, fédéral, régional que communautaire,

Etant entendu les directives européennes d'instaurer dans chaque institution d'enseignement supérieur et de recherche un *Gender Equality Plan*[1],

Etant entendu notre rôle de soutien et d'accompagnement de la recherche au sein des Hautes Écoles et Centres de Recherche associés de la Fédération Wallonie-Bruxelles,

SynHERA lance un appel à candidatures pour mettre en place un comité « genre » au niveau interinstitutionnel.

2. Composition et fonctionnement du comité

Le comité interinstitutionnel « genre » sera composé de **membres volontaires** issu.e.s des HE ou/et CR et coordonné par l'organisme de soutien et d'accompagnement de la recherche SynHERA. La participation à ce comité ne représente pas une charge contraignante et est estimée à une réunion par trimestre.

3. Profil recherché

Tout membre des HE ou/et CR, présentant un intérêt soutenu ou une expertise avérée sur la question du genre, quel que soit son statut ou fonction dans l'institution.

4. Objectifs du comité

Le comité interinstitutionnel « genre » constituera un organe de référence et de consultation pour toutes les questions relatives à la dimension genre, qu'elles soient relatives à la recherche ou au soutien de la recherche[2], tant dans ses aspects stratégiques qu'opérationnels. Le comité pourra traiter de questions spécifiques à une HE comme de questions ayant trait plus généralement au paysage des HE.

[1] Au niveau européen, à partir de 2022, dans le cadre de tous les appels à projets, disposer d'un *Gender Equality Plan* devient un critère d'éligibilité pour toute institution publique d'enseignement et de recherche. En effet, dans le contexte spécifique des organismes de recherche et des établissements d'enseignement supérieur, la Commission européenne envisage le *Gender Equality Plan* comme une déclaration d'intention de chaque institution, qui doit se matérialiser au travers d'un ensemble de mesures concrètes visant à garantir et promouvoir l'égalité des genres (EUROPEAN INSTITUTE FOR GENDER EQUALITY, « Gender Equality in Academia and Research », [en ligne], https://eige.europa.eu/gender-mainstreaming/toolkits/gear/what-gender-equality-plan-gep).

[2] Etant donné l'étroite imbrication entre enseignement et recherche au sein de nos HE, il n'est pas exclu que le comité interinstitutionnel « genre » puisse être amené à traiter de questions relatives à l'enseignement, pour autant qu'elles recoupent d'une manière ou d'une autre le volet recherche.

5. Missions du comité (liste non arrêtée, à co-construire)

Il s'agit pour le comité de :

- incarner une instance de réflexion concernant la dimension « genre » au niveau de la recherche scientifique et du soutien à celle-ci ;
- partager de bonnes pratiques concernant la dimension « genre » dans ses aspects opérationnels et stratégiques liés à l'enseignement et à la recherche ;
- relayer des informations susceptibles d'intéresser l'ensemble des HE et faciliter l'accès à ces informations au sein des établissements ;
- sensibiliser les membres du réseau à la dimension « genre » de façon générale et promouvoir de façon plus spécifique une communication (interne et externe) inclusive ;
- contribuer à la mise en place du *Gender Equality Plan* au sein du réseau des 19 HE de la FWB.

6. Modalités de soumission des candidatures

Les personnes intéressées sont invitées à manifester leur intérêt pour **au plus tard le 30 novembre 2021** auprès de : **Anh Thy NGUYEN**, Conseillère scientifique SHS (nguyen.at@synhera.be).

Merci de bien vouloir préciser dans le corps du mail votre institution, votre fonction en son sein, votre intérêt/expertise à l'égard de la dimension genre.